

jeté à la Cour d'appel de la Saskatchewan contre cette condamnation. Tant que la décision n'aura pas été rendue, nous ne pouvons examiner les nombreuses pétitions sollicitant un acte de clémence.

SOLDATS EN PERMISSION

QUESTIONS AU SUJET DE LEUR TRANSPORT VERS LEURS FOYERS À NOËL ET AU JOUR DE L'AN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. MacNICOL (Davenport): Je désire poser une question au ministre de la Défense nationale (M. Ralston) relativement à un article paru dans les journaux de ce matin au sujet des vacances de Noël et du Jour de l'An des soldats. Prendra-t-on des mesures en ce qui concerne leur transport dans leurs foyers et leur retour aux casernes?

L'hon. J. L. RALSTON (ministre de la Défense nationale): On n'a pas pris de dispositions, sauf les mesures habituelles touchant le voyage complet au prix du billet simple.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le vendredi 8 novembre, sur la motion de M. Brooke Claxton, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, nous voici réunis ici aujourd'hui au moment tragique où se livre la plus grande guerre de l'histoire. A notre départ en août dernier, nous sentions que la bataille d'Angleterre et peut-être même l'invasion de la Grande-Bretagne devaient se produire dans un avenir prochain et c'est avec la plus grande anxiété que nous suivions chaque jour les progrès du combat. Aujourd'hui, nous sommes heureux à la pensée que cette invasion n'a pas eu lieu, mais nous n'en sommes pas moins certains que la bataille d'Angleterre n'est pas encore terminée.

Il est temps, je pense, de dire quelques mots au sujet de la convocation du Parlement à cette saison de l'année. Les journaux ont fait une assez grande publicité à ce qui s'est passé entre mon très honorable ami et moi-même le 3 octobre. Je dois avouer à la Chambre que durant la période en question, j'ai été tellement absorbé par les nouvelles qui nous arrivaient touchant l'invasion de l'Angleterre et la bataille de la Grande-Bretagne, que je n'ai pas cru qu'il était immédiatement nécessaire de convoquer de nouveau le parlement. Ayant été invité par mon très honorable ami à discuter la question avec lui; ayant abordé la discussion avec ces considérations

à l'esprit et le très honorable député, ayant déjà laissé entendre qu'il n'avait pas de mesures prêtes à débattre, j'ai acquiescé alors à la proposition qui a été faite. Je n'ai rien à retirer en ce qui concerne cette décision et je pense que mon très honorable ami est dans le même cas. Néanmoins, vu certaines déclarations faites par la presse et par mon honorable ami, à ma gauche (M. Coldwell), j'ai signalé au premier ministre qu'il ne fallait pas laisser dire que c'est lui ou que c'est moi qui avions décidé d'avance qu'il n'y aurait pas de débat public en Chambre; c'est pour cela que nous sommes réunis.

Depuis l'ajournement de la Chambre, nous avons eu au Canada quatre élections complémentaires qui ont favorisé le retour au Parlement des quatre députés fort estimables qu'on nous a présentés la semaine dernière et qui siègent maintenant à la Chambre. Je suis fier, en effet, de constater que notre parti est rendu plus fort par l'adjonction de deux jeunes députés, auxquels je prédis un avenir brillant à la Chambre des communes. Mon très honorable ami voit son ministère s'augmenter d'une recrue dans la personne d'un honorable député dont j'ai parlé une fois déjà, je dirai, en termes élogieux. Je suis donc heureux aujourd'hui d'ajouter un mot de bienvenue à son égard, alors qu'il s'en vient participer aux délibérations de la Chambre. Macdonald! Quel nom évocateur! Macdonald de Kingston! Cela nous reporte à soixante-quinze ans en arrière; mais quelle différence nous constatons! Car après tout:

What's in a name? That which we call a Rose.

By any other name would smell as sweet.

Il n'en est pas moins vrai que l'une des plus grandes qualités de l'honorable député, c'est son nom.

DES VOIX: Oh, oh.

L'hon. M. HANSON: Je le dis avec la meilleure intention du monde; et je ne comprends pas ces rires. Le nom de Macdonald relève le prestige de la Chambre. Voilà un nom qui, je l'espère, ne mourra jamais, et mon honorable ami est appelé maintenant à porter ce nom bien haut. J'en ai la conviction. Cependant quand je m'arrête à penser que l'honorable député représente la ville de Kingston et qu'il vient de la Nouvelle-Ecosse, province voisine de la mienne, je me reporte aux élections de 1935, auxquelles j'ai participé. Je me rappelle les paroles prononcées par cet honorable député alors qu'il s'attaquait aux forteresses du protectionnisme dans la province d'Ontario. Il les a bel et bien attaquées et les résultats se passent de commentaires. Mais aujourd'hui, voilà qu'il représente l'un de ces châteaux-forts du protectionnisme, appuyant un gouvernement qui maintient aux